



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E109351

VALABLE JUSQU'AU 17/12/2026

ÉDITÉ LE 24/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2013

Forme juridique : AUSASCOOPCA  
DEPUIS LE 16/09/2024

Capital : 18 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC LILLE METROPOLE 791321979

Siret : 791 321 979 00035

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 32 32W

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001628452/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001628452/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Raison sociale : TOERANA HABITAT

235 BOULEVARD PAUL PAINLEVE  
59000 LILLE

Téléphone : 03 20 57 94 24

Portable : 03 20 57 94 24

Fax :

Site Internet : [www.toerana-habitat.fr](http://www.toerana-habitat.fr)

E-mail : qualification@toerana-habitat.fr

Responsabilité légale :

BOULNOIS BENOIT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 59 Tranche de classification : EFF4

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	16/10/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	16/10/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	27/01/2021
o Ventilation mécanique	27/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/01/2021
o Fenêtres de toit	27/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	27/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	27/01/2021
o Isolation des combles perdus	16/10/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1